

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ ET DES SOLIDARITÉS

Arrêté du 25 juin 2024 fixant le nombre de contrats d'engagement de service public pouvant être signés par les étudiants de deuxième et de troisième cycles des études de médecine et d'odontologie et par les praticiens à diplômes étrangers hors Union européenne autorisés à poursuivre un parcours de consolidation des compétences au titre de l'année universitaire 2023-2024

NOR : TSSH2416852A

La ministre du travail, de la santé et des solidarités et la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche,
Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 632-6, R. 631-24 et R. 631-24-1 ;
Vu le code de la santé publique,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – Le nombre de contrats d'engagement de service public pouvant être signés, au titre de l'année universitaire 2023-2024, par les étudiants de deuxième et de troisième cycles des études de médecine et d'odontologie et par les praticiens à diplômes étrangers hors Union européenne autorisés à poursuivre un parcours de consolidation des compétences en médecine et en odontologie est fixé et réparti conformément aux tableaux figurant en annexe.

Art. 2. – A compter du 26 juin 2024 et jusqu'au 26 juillet 2024, les unités de formation et de recherche et chaque composante universitaire au sens de l'article L. 713-4 du code de l'éducation assurant l'une de ces formations peuvent, au sein de la même université, procéder à une nouvelle répartition des contrats d'engagement de service public non conclus, entre les formations de médecine et d'odontologie et entre chacune des catégories mentionnées au I de l'article R. 631-24 du même code.

Un arrêté des ministres chargés de la santé, de la sécurité sociale et de l'enseignement supérieur détermine, pour les contrats non conclus à la date 20 août 2024, une nouvelle répartition entre unités de formation et de recherche et composantes.

Art. 3. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 25 juin 2024.

*La ministre du travail,
de la santé et des solidarités,*
Pour la ministre et par délégation :

*Le sous-directeur des ressources humaines
du système de santé,*
P. CHARPENTIER

*La chef de service,
adjoite au directeur de la sécurité sociale,*
D. CHAMPETIER

*La ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche,*

Pour la ministre et par délégation :

*La sous-directrice stratégie
et qualité des formations,*
M. POCHARD

ANNEXE

RÉPARTITION DES CONTRATS D'ENGAGEMENT DE SERVICE PUBLIC PAR UNITÉ DE FORMATION ET DE RECHERCHE ET PAR CATÉGORIE D'ÉTUDIANTS MENTIONNÉE AU I DE L'ARTICLE R. 631-24 DU CODE DE L'ÉDUCATION

UFR	Nombre de contrats d'engagement de service public offerts aux étudiants de deuxième cycle de médecine	Nombre de contrats d'engagement de service public offerts aux étudiants de troisième cycle de médecine
Aix-Marseille (+ Corse)	22	13
Amiens	8	8
Angers	7	4
Antilles-Guyane	20	63
Besançon	12	5
Bordeaux	15	9
Brest	5	5
Caen	12	13
Clermont-Auvergne	10	8
Dijon	15	6
Grenoble Alpes	5	7
La Réunion	2	4
Lille-II + Faculté libre de Lille	13	12
Limoges	9	13
Lyon-I	15	9
Montpellier	13	10
Lorraine	15	11
Nantes	7	4
Nice	7	3
Université Paris Cité	22	12
Sorbonne Université	5	5
Paris-XI	12	5
Paris-XII	6	15
Paris-XIII	65	15
Poitiers	11	8
Reims	17	14
Rennes-I	13	4
Rouen	12	15
Saint-Etienne	6	8
Strasbourg	12	3
Toulouse-III	17	9
Tours	21	19
Versailles-St-Quentin-en Yvelines	9	9
TOTAL	440	348

UFR	Nombre de contrats d'engagement de service public offerts aux étudiants de deuxième cycle d'odontologie	Nombre de contrats d'engagement de service public offerts aux étudiants de troisième cycle d'odontologie
Aix-Marseille	0	0
Bordeaux	11	3
Brest	5	0
Clermont-Auvergne	7	3
Lille-II	15	0
Lorraine	13	0
Lyon-I	6	2
Montpellier	7	0
Nantes	6	0
Nice	1	0
Université Paris cité	58	2
Reims	6	0
Rennes-I	8	0
Strasbourg	6	0
Toulouse-III	8	0
TOTAL	157	10

UFR	Nombre de contrats d'engagement de service public offerts aux praticiens à diplôme hors Union européenne de médecine
Antilles-Guyane	5
Aix-Marseille (+ Corse)	1
Besançon	1
Brest	2
Clermont-Auvergne	1
Dijon	1
Grenoble Alpes	3
La Réunion	4
Tours	5
TOTAL	23

UFR	Nombre de contrats d'engagement de service public offerts aux praticiens à diplôme hors Union européenne d'odontologie
Lyon-I	1
Tours	1
TOTAL	2